



Le Lanquetotais

N° 14

Edition de
Juillet 2016

Le mot du Maire

Nous voilà arrivés début juillet 2016 et je souhaite vous informer des décisions prises par le conseil municipal depuis le début de l'année :

Le recensement de la population de Lanquetot 2016 a permis de constater une augmentation du nombre d'habitants de notre commune. Cela démontre l'attractivité de Lanquetot mais incite aussi l'équipe municipale à continuer les actions engagées :

- amélioration de l'accueil des enfants de notre école (construction d'un préau),
- information des habitants sur la vie de la commune (panneau lumineux) avec un soutien aux associations et aux commerces locaux,
- sécurisation routière,
- sécurité des habitants avec une présence de nos gardes-champêtres,
- installation de bornes électriques pour rechargement de véhicules (entièrement financées par le syndicat électrique départemental) pour s'adapter à l'évolution de nos modes de vie.

Je ne veux pas oublier l'entretien et le fleurissement de notre commune qui sont assurés par nos employés municipaux. Toutes ces réalisations n'ont qu'un seul but entretenir et améliorer une qualité de vie dans notre commune (tout cela sans augmenter la part communale des impôts locaux).

Toute l'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute et vous souhaitons un bel été.

Roger Bergougnoux, Maire de Lanquetot

Finances communales

Le compte administratif de 2015 de la commune était le suivant :

En fonctionnement :

Recettes : 768 011 €
Dépenses : 423 499 €
Résultat 2015 : 344 512 €

En investissement :

Recettes : 1 205 665 €
Dépense : 475 726 €
Résultat 2015 : 729 939 €

Comme nous le voyons le compte administratif de l'année 2015 nous permet de lancer des travaux prévus dans notre plan annuel de 2016 tout en restant vigilant.

Résumé des derniers conseils municipaux

Taxes inchangées : Taxe d'habitation : 9.62 % / Taxe foncière (bâti) : 10,60 % / Taxe foncière (non bâti) : 27,77 %,

Déploiement d'une borne de recharge pour véhicules électriques située Place Rémi HEUZÉ,

Etude en cours pour mise en place de caméras de vidéosurveillance dans le centre bourg,

Classement dans le domaine public communal de la voie privée et des parties attenantes de la Résidence du Château,

Maintien de la création de la Police Municipale intercommunale.

Vie pratique

Horaires Mairie - Accueil

Lundi : 16h-18h

Mercredi : 15h-18h

Vendredi : 16h-18h *

** de 18h à 19h uniquement sur rendez-vous*

Accueil téléphonique

Françoise et Nathalie vous accueillent au 02 35 31 80 25

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Maire ou les adjoints

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Bolbec :

Du lundi au vendredi

10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Le samedi

9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Ramassage des poubelles :

Le mercredi

(Pour les semaines avec un jour férié, le ramassage est reporté au jeudi)

Rappel : horaire des tontes pelouses et travaux de bricolage occasionnant une gêne sonore :

Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h

Les samedis

de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés

de 10h à 12h

Panneau d'affichage

Le 14 avril, vous avez pu remarquer un nouveau venu, bien utile pour vous renseigner au fil du temps sur les informations communales et associatives ainsi que les promotions de nos commerçants et artisans.

Résultat du recensement 2016

A ce jour, la commune de LANQUETOT compte :

- 447 résidences principales,
- 4 résidences secondaires,
- 17 logements vacants,
- 1 127 habitants plus 14 personnes supposées qui n'ont pas pu être recensées (impossible de les joindre),
- le taux de réponse par internet a été de 22 %.

Cimetière

Suivant le code général des collectivités territoriales, les communes doivent suivre une procédure de trois ans pour reprendre les concessions à l'état d'abandon. Le recensement est terminé (environ 450 sépultures recensées). Un petit panneau d'affichage sur les monuments dont les concessions sont expirées va être mis en place.

Anti-démarchage téléphonique

La [loi consommation](#) de juin 2016 prévoit désormais la mise en place d'une liste anti-démarchage téléphonique ([BLOCTEL](#)) et des sanctions pour les organismes qui ne respectent pas la volonté des consommateurs.

Les résidents sur le territoire français ne souhaitant pas recevoir des appels de prospection commerciale peuvent inscrire gratuitement leur numéro de téléphone fixe / mobile sur le site www.bloctel.gouv.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Société Opposetel, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret, 10 000 Troyes.

Un récépissé d'inscription sera délivré : celui-ci précise la durée de l'inscription (durée maximale de trois ans, renouvelable) et la date à laquelle elle devient effective. Le bénéficiaire pourra se désinscrire à tout moment en contactant directement les services de BLOCTEL.

Manifestations



Concert à l'église : ce spectacle réunissait les jeunes élèves des classes à horaires aménagés de l'école Victor-Hugo de Bolbec et de l'orchestre de chambre de Frédéric Morbach du conservatoire de la CVS. Le programme intitulé « au fil du temps » a permis d'aborder des œuvres de compositeurs divers tels que Mozart, Haendel, Beethoven, Bizet ainsi qu'une composition de leur professeur Isa Baud qui les encadre et les encourage pendant toute l'année scolaire.

Jardins fleuris : **Mise en place d'une nouvelle formule** : Attention, cette année le concours était ouvert sur inscription préalable en mairie.

Repas des aînés : organisé par le CCAS, il a eu lieu le 24 avril avec 100 participants.



Ecoles

A Bolleville :

CP/CE1, 24 élèves : 4 CP et 20 CE1,
GS/CP, 21 élèves : 12 GS, 9 CP,
MS/GS 28 élèves : 17 MS et 11 GS.

A Lanquetot :

PS/MS, 29 élèves : 25 PS et 4 MS,
CE2/CM1, 22 élèves : 16 CE2, 6 CM1,
CM1/CM2, 25 élèves : 8 CM1 et 17 CM2.

Pour la rentrée 2016, 149 élèves seront scolarisés dans le RPI : 76 élèves à Lanquetot, 73 à Bolleville.

Les effectifs sont en hausse (146 en 2015 - 139 en 2014 - 134 en 2013).

Temps d'activités périscolaires :

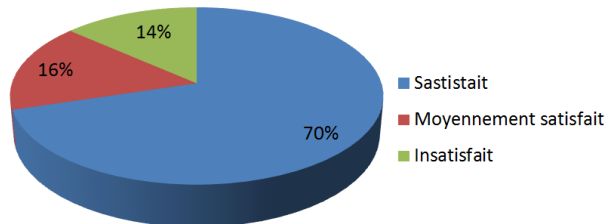
L'organisation reste inchangée pour la rentrée. Le mardi après-midi pour Lanquetot et le jeudi après-midi pour Bolleville. Une participation des familles sera demandée (50 € par enfant puis 40 € à partir du troisième.)



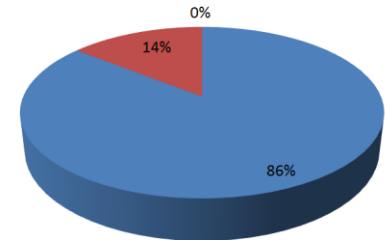
Fête de l'école le 18 juin

Toutes activités confondues

Résultat de l'enquête de satisfaction concernant les activités du mardi après-midi à Lanquetot



Satisfaction sur le bien être de votre enfant suite à la mise en place de ces nouveaux rythmes



Un peu d'histoire ...

Le conseil municipal de Lanquetot en 1863 décide de créer une subdivision de pompiers. En juin 1865, la compagnie de Bolbec, musique en tête s'est rendue à Lanquetot sur invitation des Sapeurs-Pompiers à l'occasion de la bénédiction de leur drapeau. La compagnie est alors commandée par Gustave Lemonnier. Le 14 juillet 1909, la commune est pavoisée de drapeaux, d'oriflammes et de décorations de toutes sortes.

(Cf photo ci-dessous). Un feu d'artifice et un bal clôturèrent cette fête.

Le 1^{er} janvier 1954, la section des Sapeurs-Pompiers de Lanquetot est dissoute suite à la démission du Sous-Lieutenant POULEAU pour raison de santé.

La commune de Gruchet-le-Valasse récupère le matériel.



Opérations « Tranquillité Vacances »

La commune de Lanquetot adhère à la Police Municipale Intercommunale. Ainsi tous les habitants peuvent profiter de l'opération tranquillité vacances !

Cette opération vous permet de faire surveiller votre habitation **GRATUITEMENT** par la Police municipale intercommunale lors de vos congés. Faites la demande auprès de la mairie ou sur le site internet www.cauxseine.fr rubrique police.

Des patrouilles passeront régulièrement aux abords de votre résidence.

Ce service est proposé toute l'année pour les personnes partant en congés de **7 jours** (minimum) à **2 mois** (maximum).

Insolite

Notre messagerie du site internet reçoit parfois des messages insolites :

«Bonjour, je viens d'acheter un camembert L.....n° de lot 311..... et je suis déçu cette fois par son affinage, en effet il est plâtreux et sans goût. Cordialement »

Le saviez-vous ?

A Saint Eustache-La-Forêt ZA des Bosquets, l'association «Clips Ressourcerie» récupère tout type d'objet du quotidien gratuitement. Pour les contacter appeler le 02 35 31 39 50 ou le 06 30 43 64 71.

A vos agendas

Reprise des activités du Comité des Fêtes le lundi 5 septembre

Reprise des activités Loisirs Plus le mercredi 7 septembre

Reprise de la gymnastique le mercredi 7 septembre

Reprise des goûters des aînés le 5 octobre puis tous les 15 jours

Septembre

Samedi 10 : soirée ASL

Week-end du 23 au 24 : bourse aux vêtements (Comité des Fêtes)

Mercredi 21 : voyage des aînés (CCAS)

Vendredi 30 : assemblée Générale du Comité des Fêtes

Octobre

Mercredi 5 : goûter des aînés (CCAS)

Samedi 15 : loto ASL / 1^{er} cross intervillage à Port-Jérôme sur Seine

Mercredi 19 : goûter des aînés (CCAS)

Vendredi 21 : résultats du concours des maisons fleuries et remise des médailles du travail (Mairie)

Novembre

Mercredi 2 : tournoi téléthon (ASL)

Week-end du 4 au 6 : bourse aux jouets (Comité des Fêtes)

Mercredi 9 : goûter des aînés (CCAS)

Vendredi 11 : cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur

Dimanche 13 : salon au profit du téléthon (Comité des Fêtes)

Samedi 19 : dominos et manilles téléthon (Comité des Fêtes)

Mercredi 23 : goûter des aînés (CCAS)

Samedi 26 : Cross intervillages à Bolbec

Décembre

Vendredi 2 et samedi 3 : week-end du téléthon (Comité des Fêtes)

Lundi 5 : cérémonie fin de la guerre d'Algérie / Afrique du nord (Anciens Combattants)

Mercredi 14 : goûter de Noël des aînés (CCAS)

Samedi 17 : arbre de Noël des enfants (Comité des Fêtes)

16 Naissances en 2016
(7 en 2015, 13 en 2014, 16 en 2013, 14 en 2012 et 6 en 2011)

GERVAIS Nolan

Né le 2 janvier 2016

LORAY Lubin

Né le 15 janvier 2016

LECOMTE Camille

Née le 31 janvier 2016

GESLIN Melynn

Née le 8 mars 2016

FICHET DESJOURS Léandre

Né le 11 mars 2016

HAMEL Emy

Née le 14 mars 2016

LAMURÉ Benjamin

Né le 26 mars 2016

VAUQUELIN Eléna

Née le 1^{er} juin 2016

MULLER Sabrielle

Née le 21 juin 2016



0 Mariage en 2016

(1 en 2015, 3 en 2014, 5 en 2013, 2 en 2012 et 2 en 2011)

Décès 4 en 2016

(2 en 2015, 6 en 2014, 5 en 2013, 14 en 2012 et 8 en 2011)

ROS Marcelle

Le 2 mai 2016

CHAPELLE Fernande

Le 15 mai 2016

GEFFROY Bernadette

Le 5 juin 2016

PITTE Jean

Le 5 juillet 2016



** Derniers événements depuis la parution du dernier bulletin municipal*



Destructions des nids d'hyménoptères (guêpes, frelons etc ...) situés dans le village de Lanquetot. Pour le demandeur, la participation financière est de 20 euros.

Société RADICATEL

ANTIPARASITAIRE 8 bis avenue

Louis Debray à Bolbec

à contacter au **06 75 05 19 09**

La commission informations